

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Jacques Prévert - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Jacques Prévert - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (41108)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Jacques Prévert - BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage (41108)	Jury par défaut	Tous les candidats	6	125	1

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes	Résultats	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences méthodologiques	Maîtrise des savoir faire	Important
Savoir-être	Posture professionnelle	Lors des oraux de PFMP	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet	Démarches d'entreprises d'accueil	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Implication au sein du lycée	Participation aux clubs et autres instances	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique propre à la section a été généré après extraction de la base de données fournie par Parcoursup pour faciliter le traitement des critères retenus et classer l'ensemble des candidats des trois groupes : bacs technologiques, bacs professionnels et autres.

Tous les dossiers ont été lus entièrement et attentivement étudiés par l'équipe enseignante.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Peu de lettres de motivation sont personnelles et argumentées : nous retrouvons souvent les mêmes copier-coller de lettres types issues d'Internet, ce qui peut pénaliser les candidats dans la prise en compte de certains critères (savoir-être, motivation, cohérence du projet).

Conseil aux candidats :

- Exprimer avec vos mots, même simples, votre projet et les raisons qui vous incitent à postuler dans notre lycée ;
- Penser à compléter la rubrique « activités et centres d'intérêt » ;
- Eviter de mentionner des rencontres avec l'équipe et la participation aux journées portes ouvertes dont nous nous souviendrions si elles avaient eu lieu.

Signature :

PHILIPPE LAMBERTE,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Jacques Prévert